



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**- 25 MARS 2009 -**

**N° 09-2009      MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

L'An Deux Mille Neuf, le 25 Mars à 14 Heures,  
Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 1 rue Eugène Vignat à ORLEANS, sous la Présidence de Monsieur Michel GRILLON, Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : **23**

Nombre de présents et pouvoirs : **23**

Quorum : **12**

Date de convocation : **18 Mars 2009**

**PRESENTS :**

- Monsieur GRILLON Michel - Conseiller Général Maire de Boiscommun
- Monsieur HURTIGER Jean-Pierre - Conseiller Général Maire de Gien
- Monsieur MARTIN Michel - Maire de Neuville aux Bois
- Monsieur BOURILLON Christian – Conseiller Général Maire de Chevillon sur Huillard
- Monsieur BOUVARD Jean-Claude - Maire de Guigneville
- Monsieur HAUCHECORNE Bertrand - Maire de Mareau aux Prés
- Monsieur DE GANAY Claude - Conseiller Général Maire de Dampierre en Burly
- Monsieur DEMAUMONT Franck - Conseiller Général Maire de Châlette sur Loing
- Monsieur FEVRIER Albert - Conseiller Général Maire de Ladon
- Madame JOSEPH Michèle - Maire de Dammarie-en-Puisaye
- Monsieur OLIVE Christian - Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Madame PINSARD Nicole - Maire de Boulay les Barres
- Madame PIOT Monique - Maire de Nogent sur Vernisson
- Monsieur RAT Emmanuel - Maire de Châtillon sur Loire
- Madame SUIRE Thérèse - Vice-Présidente de l'OPAC d'ORLEANS

**Etaient absents mais avaient donné pouvoir :**

- Madame ARRETEAU Paula à Madame PINSARD Nicole
- Monsieur BELOUET Philippe à Madame PIOT Monique
- Monsieur BOULEAU Christian à Monsieur BOUVARD Jean-Claude
- Monsieur BOURDIN Claude à Monsieur GRILLON Michel
- Madame FAUTRAT M-Françoise à Monsieur RAT Emmanuel
- Madame LEVY Véronique à Monsieur MARTIN Michel
- Monsieur BAUCHET Pierre à Monsieur HURTIGER Jean-Pierre
- Monsieur GAUCHARD Christian à Monsieur DEMAUMONT Franck

Monsieur Philippe RIVOLET, Payeur Départemental, assistait à la réunion.

Il est proposé la création de postes au sein du Centre de Gestion pour tenir compte des mouvements de personnes, des avancements de grade et des nouvelles missions à mettre en place pour les collectivités.

Le départ de deux agents, l'un par mutation, l'autre en retraite, pour lesquels le Centre de Gestion a du recruter de nouveaux agents :

- Un poste d'attaché pour remplacer le poste de l'agent à la retraite qui possédait le grade de Directeur.
- Un poste de rédacteur pour remplacer l'agent parti en mutation qui occupait un poste de rédacteur principal.

Les avancements au grade supérieur pour plusieurs agents (dont l'un après réussite à un examen professionnel) :

- Un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Un poste de technicien principal
- Un poste de rédacteur chef.

Si ces deux opérations n'ont normalement pas d'effet sur le nombre de postes au total, la suppression des postes sera soumise à un prochain CTP. Cette suppression de poste tiendra compte des décisions du Conseil d'Administration sur les nouvelles missions au service des collectivités à mettre en place au sein du Centre de Gestion.

D'ores et déjà, pour tenir compte :

- du transfert des compétences du CNFPT vers le Centre de gestion en matière d'organisation des concours et de gestion de l'emploi et de la mission sur l'emploi public qui est assurée par une seule personne, il est proposé la création d'un poste du cadre d'emplois des adjoints administratifs à 50 % sur l'emploi et 50 % sur les concours.
- Des nouvelles missions pouvant être mises en place par le Centre de gestion et plus précisément la mission de Médecine Professionnelle, il est proposé la création d'un second poste du cadre d'emplois des adjoints administratifs pour effectuer le secrétariat de cette mission.

Ainsi, dans l'immédiat, les propositions ci-dessus n'ont pour incidence que la création de deux postes administratifs de catégorie C, les autres résultant de mouvements de personnel liés à des départs et à des avancements de grade de personnel déjà en place.

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-après une projection prévisionnelle des effectifs au 1<sup>er</sup> septembre 2009.

TABLEAU PREVISIONNEL DES EFFECTIFS

	Cat.	Situation au 01.02.2009		Situation au 01.04.2009		Situation au 01.09.2009	
		Nb postes	nb agents	nb postes	nb agents	nb postes	nb agents
<b>Filière Administrative</b>							
Administrateur Hors Classe	A	1	1	1	1	1	1
Directeur territorial	A	1	0	1	0	0	0
Attaché principal	A	1	1	1	1	1	1
Attaché	A	3	2	4	3	4	3
Rédacteur Chef	B	0	0	1	1	1	1
Rédacteur Principal	B	1	0	0	0	0	0
Rédacteur	B	2	2	2	2	2	2
Adjoint Administratif principal de 1ère classe	C	2	2	3	3	3	3
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	C	3	3	3	2	2	2
Adjoint Administratif de 1ère classe	C	2	2	2	2	2	2
Adjoint Administratif de 2ème classe	C	0	0	2	1	2	2
Directeur Général des Services de 80 000 à 150 000 habitants	A	1	1	1	1	1	1
Directeur Général Adjoint de 40 000 à 150 000 habitants	A	1	1	1	1	1	1
<i>Sous-total Administratif</i>		18	15	22	18	20	19
<b>Filière Technique</b>							

Ingénieur	A	1	1	1	1	1	1
Technicien supérieur principal	B	0	0	0	0	1	1
Technicien supérieur	B	1	1	1	1	0	0
<i>Sous-total Technique</i>		2	2	2	2	2	2
<b>Filière Médico-sociale</b>							
Médecin	A	1	0	1	0	1	1
<i>Sous total médico-sociale</i>		1	0	1	0	1	1
<b>TOTAL</b>		21	17	25	20	23	22

Approuvé à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,  
ORLEANS, le 30 MARS 2009

LE PRESIDENT  
Michel GRILLON